

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Declaration de Maladie

N° W19-483092

CA

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ A

Cadre réservé à l'adhérent (e) **22797**

Matricule : **3674** Société : **RAJ**

☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : **VELIAZ ZOMAHED**

Date de naissance : **6-9-61**

Adresse : **DOUAR CHARRI SAHEL BENNECHIN**

Tél. : **0661/62824** Total des frais engagés : **1038,20**

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : **07/01, 2020**

Nom et prénom du malade : **Bou ATAT TOURYA** Age : **58**

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : **Thyroïdite**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'att. médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Agdal** Le : **22/02/2020**

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
7/1/2020. CS			300	INP: 101164044 Dr. Mourad Benjeloun Chirurgie Générale Viscérale 2, Rue Melouya, Appt.2 Agdal-Rab. Tél: 06 59 52 02 50-INP: 101164044

[illegible]

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE ANALYSES MEDICALES MANDARINA 678, boulevard du 20 août - Casablanca Tél.: 0522 52 43 03 - Fax: 0522 21 32 41	15.01.2006	530 + P.V.	735,20.

[illegible][illegible]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

Clinique Agdal

MEDICO-CHIRURGICALE



مصحة أكڨال
للطب والجراحة

استقبال المستعجلات وحالات الإنعاش (الكبار والأطفال) والفحوص بالأشعة والمختبر على مدار الساعة
Urgences, Réanimation (adultes, nourrissons), Radiologie, Laboratoire 24 h/24, 7j/7

Rabat, le 07/01/2020

Mme Bouajaj Tourya

1) TP - TCA

2) T_u L - TSH us

LABORATOIRE ANALYSES
MEDICALES MANDARONA
679, boulevard Al Qods 20460 - Casablanca
Tél.: 0522 52 83 88 - Fax.: 0522 21 92 41

Dr. Mourad Benjelloun
Chirurgie Générale
2, Rue Meloua Agdal 20460 - Rabat
Tél: 06 53 52 02 50 - 10116404

6 ساحة طلحة، شارع ابن سينا، أكڨال - الرباط

6, Place Talha, Avenue Ibn Sina, Quartier de l'Agdal
10100, Rabat-MAROC

05 37 67 77 77 - 05 37 77 77 77 05 37 67 77 11/12 et 13

cliniquerabatagdal@gmail.com

www.clinique-agdal.com



مختبر منظرنا للتحاليل الطبية
LABORATOIRE MANDARONA
D'ANALYSES MEDICALES

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste
Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste
Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Casablanca le 15 janvier 2020

Madame BOUAAJAJ TOURYA

FACTURE N°	115829
------------	--------

Analyses :

Taux de Prothrombine -----	B	40	
Temps de céphaline active -----	B	40	
Thyreostimuline (TSH us) -----	B	250	
T4 libre -----	B	200	Total : B 530

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
-----------	----	-----	--

TOTAL DOSSIER	735,20 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Sept Cent Trente Cinq Dirhams et Vingt Centimes

LABORATOIRE ANALYSES
MEDICALES MANDARONA
679, boulevard Al Qods 20460 - Casablanca
Tél.: 0522 52 83 88 - Fax: 0522 21 32 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste
Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste
Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 15/01/20
Prélèvement effectué à 09:28
Edition du : 15/01/20

Madame BOUAJAJ TOURYA
Docteur MOURAD BENJELLOUN
Réf. : 20A845

Compte Rendu d'Analyses

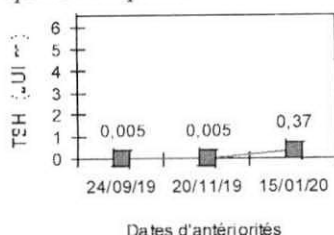
HEMOSTASE

			Normales	Antériorités
TAUX DE PROTHROMBINE ----- :	100	%	70-100	
(STA SATELLITE STAGO)				
				20/11/19
Temps de Céphaline + Activateur				
Temps du témoin -----	32	sec		
Temps du patient -----	32	sec		32
Variation pathologique : Temps du patient > de 8 sec au temps du témoin.				
Surveillance de traitements anticoagulants :				
- Par l'héparine : surveillance par le TCA avec un rapport de 1,5 à 4 pour le TCA malade / TCA témoin.				

HORMONOLOGIE

TSH us-----:	0,37	μUI/ml	0,27 - 5	<0,005
(Chimiluminescence COBAS ROCHE E411)				

La TSH est l'indicateur le plus sensible pour évaluer un dysfonctionnement thyroïdien.
Une variation minime de T4L provoque une réponse très amplifiée de la TSH.
Cependant, la TSH répond aux variations de la T4L avec un temps de latence important, au moins 8 semaines pour une réponse complète.





مختبر منظرونا للتحليلات الطبية
LABORATOIRE MANDARONA
D'ANALYSES MEDICALES

Page : 2/2

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 15/01/20

Prélèvement effectué à 09:28

Edition du : 15/01/20

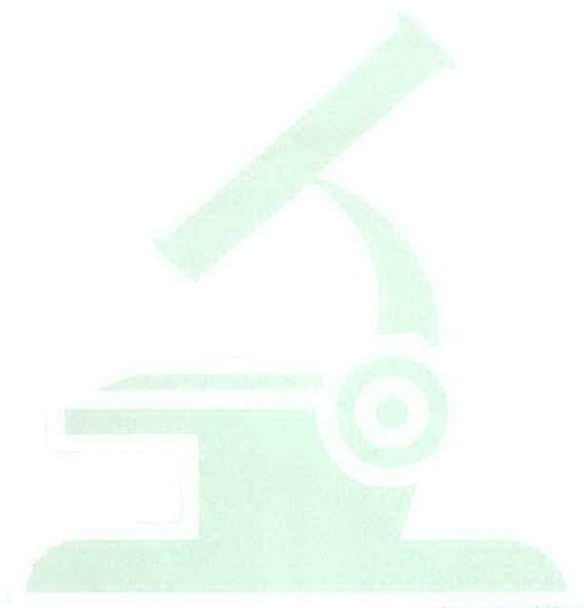
Madame BOUAJAJ TOURYA

Docteur MOURAD BENJELLOUN

Réf. : 20A845

Compte Rendu d'Analyses

			Normales	Antériorités
T4 Libre	11,48	pg/ml	7 - 20	<u>30/12/19</u> 10,19
(Chimiluminescence COBAS ROCHE E411)				



LABORATOIRE ANALYSES
MEDICALES MANDARONA
679, boulevard Al Qods 20460 - Casablanca
Tél.: 0522 52 83 88 - Fax.: 0522 21 92 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347

Reçu de caisse

N° : 20010712490901200 / 1 / 0

Numéro admission	Nom du patient	Date encaissement
20A071248	BOUAJAJ TOURYA	07/01/2020

Mode paiement	Références du paiement	Montant Dhs
Espèce		300,00
PAYANT	Total payé	300,00
		TROIS CENTS DIRHAMS

Reçu établi par : [Signature]

CLINIQUE AGDAL
MEDICO - CHIRURGICALE
6, Place Tahla Av. Ibn Sina Agdal
Rabat
Tél : 06 37 77 11 11
Fax : 06 37 77 11 11
E-mail : info@cliniqueagdal.ma
Site web : www.cliniqueagdal.ma